LA CRISE MINISTÉRIELLE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Tixier-Vignancour. — Doriot n'est pas un traître. Il est plus français que vous.

M. Ramette. — Il est regrettable, M. le président du Conseil, que vous n'ayez pas dit que vous vouliez réaliser point par point le programme du « Rassemblement populaire ».

M. Ramette énumère les revendications sociales de son parti. Le peuple, dit-il, attend un véritable gouvernement de Front populaire, à l'image du Front populaire. Nous avons voulu exprimer notre inquiétude et si nous ne votons pas contre l'ordre du jour de confiance, c'est dans l'unique souci de ne pas rompre le Front populaire.

M. Chautemps rend leur liberté aux communistes

M. Chautemps. — M. Ramette a parlé avec beaucoup de franchise. J'avais demandé à la Chambre de se grouper autour du gouvernement pour consolider la position du franc. C'est à cette heure que M. Ramette a énuméré la liste des vastes dépenses que son parti réclame.

Je suis resté fidèle à la parole donnée.

Je ne crois pas que le sentiment du noble peuple de France a jamais été de nous demander de manquer à la dignité la plus élémentaire.

M. Ramette a demandé sa liberté. Quant à moi, je la lui donne !

M. Chautemps, répondant à M. Flandin, déclare qu'il est partisan de la liberté monétaire, mais il ne veut pas se prêter à une manœuvre politique.

L'ordre du jour de M. Elbel est assez explicite. M. Chautemps demande donc à M. Flandin de renoncer à l'adjonction.

M. Flandin retire sa demande d'adjonction à l'ordre du jour

M. Flandin. — Prenant acte des déclarations du président du Conseil au sujet du contrôle des changes, je retire ma demande d'adjonction.

Le président annonce qu'il va mettre aux voix l'ordre du jour de MM. Elbel, Lafaye, Renaitour, Albert Serol, ainsi conçu : « La Chambre, fidèle aux principes de politique financière, monétaire et sociale qu'elle a affirmés dans ses votes antérieurs, fait confiance au gouvernement pour assurer dans la liberté monétaire le redressement financier et pour imposer à tous le respect de l'ordre républicain, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour ».

Sur la proposition des socialistes, la séance est suspendue

Les socialistes réclament une suspension de séance. Le président met aux voix par scrutin, la demande de suspension.

La droite et le centre droit votent en grande partie contre la suspension, ainsi qu'un certain nombre de radicaux. Une autre partie de ceux-ci, les socialistes et les communistes, votent pour la suspension. Le scrutin donne lieu à pointage.

La séance est suspendue à 3 h. 35 et reprise à 4 h. 25. Le président fait connaître le résultat du pointage. La suspension de séance est prononcée par 372 voix contre 124.

Les ministres socialistes sont invités par leur groupe à quitter le Cabinet

La vive réplique de M. Chautemps à M. Ramette n'avait pas laissé de jeter la surprise parmi l'assemblée, en particulier sur les bancs communistes et socialistes. C'est pour cela qu'une suspension de séance avait été aussitôt réclamée.

M. Léon Blum, qui avait déjà quitté le Palais Bourbon, y était aussitôt rappelé et, au cours d'une brève délibération du groupe S.F.I.O., les ministres socialistes étaient invités à l'unanimité à cesser leur collaboration au Cabinet Chautemps.

Voici le texte de l'ordre du jour qui fut, en effet, voté :

« Le groupe socialiste, après avoir affirmé une fois de plus sa fidélité au Rassemblement populaire et avoir déclaré qu'il était toujours prêt, dans l'intérêt de la nation, à soutenir énergiquement un gouvernement décidé à continuer la politique définie par les consultations du suffrage universel, surtout dans les circonstances actuelles où s'imposaient, à l'intérieur, la défense républicaine et, à l'extérieur, l'organisation de la paix;

» Constate avec regret qu'au cours de la dernière séance, d'une part, le parti communiste a déclaré son intention de ne pas s'associer à la majorité ; d'autre part, le président du Conseil a rendu sa liberté à ce parti et a donné, par là même, à la politique du gouvernement une nouvelle orientation.

» Qu'en présence d'une telle situation, le gouvernement ne peut plus se réclamer du « Rassemblement populaire » ;

» Décide, en conséquence, que les membres socialistes du gouvernement ne peuvent pas lui maintenir leur concours. »

La démission

Peu après, M. Léon Blum faisait connaître, en ces termes, au chef du gouvernement, la décision de son parti :

« Vendredi, à 4 heures :

» Mon cher ami,

» Nous avons multiplié nos efforts au cours de la journée et de la nuit pour maintenir intacte autour de vous la majorité de Front populaire.

» Mais les incidents de séance qui viennent de se produire et que l'ordre du jour du groupe socialiste a enregistrés nous mettent maintenant dans l'obligation de remettre nos démissions entre vos mains.

» Nous vous remercions de la confiance et de l'amitié que vous nous avez toujours témoignées et nous vous prions de croire à nos sentiments affectueux.

» **Léon Blum.** »

M. Camille Chautemps ne crut pas devoir essayer de faire revenir le leader socialiste et ses collègues sur leur résolution et il en tira la conséquence, en décidant, à son tour, de remettre au président de la République, la démission collective du Cabinet.

La Chambre s'ajourne

A 4 h. 45, M. Camille Chautemps regagne la salle des séances de la Chambre, en annonçant qu'il se rendra avec ses collaborateurs à l'Elysée, dans quelques instants, et, pour l'instant, il prévient de sa démission M. Edouard Herriot.

M. Edouard Herriot reprend place au fauteuil. Il attend que tous ses collègues aient repris place.

Il déclare alors :

« Le président du Conseil m'a fait connaître qu'il se désintéressait de la suite du débat.

« La Chambre voudra sans doute laisser à son président le soin de la convoquer ».

La séance est levée à 4 h. 50.

Les communistes crient : « Front populaire ! Front populaire ! »

La droite leur répond par les cris : « A Moscou ! »

Le tumulte dure quelques instants, puis les députés gagnent les couloirs sans autre incident.

Le président de la République reçoit la démission du gouvernement

A 5 h. 10, M. Camille Chautemps et les membres du gouvernement arrivent à l'Elysée pour remettre au président de la République la démission du cabinet.

A 5 h. 30, les ministres quittent l'Elysée à l'exception de M. Camille Chautemps qui confère avec le président de la République.

« Je souhaite que les choses s'arrangent le plus rapidement possible », déclare M. Chautemps

La conversation de M. Camille Chautemps avec M. Albert Lebrun dure trois quarts d'heure.

En quittant l'Elysée, à 6 h. 15, M. Camille Chautemps déclare qu'il vient de s'entretenir avec le président de la République qui lui a demandé de faire le récit des événements.

« Je souhaite pour le pays, ajoute-t-il, que les choses s'arrangent le plus rapidement possible, dans une atmosphère de calme et de concorde civique, nécessaire au salut de la monnaie et à la sécurité extérieure de la France.

Les premières consultations du chef de l'Etat

Le président de la République reçoit à 10 h., M. Jeanneney, président du Sénat.

L'entretien dure trois quarts d'heure. En quittant l'Elysée, M. Jeanneney, interrogé par les représentants de la presse, se contente de dire : « Je parle ce soir au Sénat, c'est une raison de plus pour que je me taise ».

M. Edouard Herriot, président de la Chambre, est reçu à son tour, à 11 h., par le président de la République que M. Chautemps rejoint peu après.

M. Herriot, à sa sortie de l'Elysée, à midi 10, se refuse à toute déclaration.

M. Chautemps refuse de former le nouveau Cabinet...

M. Chautemps quitte l'Elysée à 13 h. et fait la déclaration suivante :

« M. le président de la République a bien voulu m'offrir la mission de reformer le cabinet. Très touché de la haute confiance du chef de l'Etat, j'ai néanmoins pensé que les incidents qui ont amené la crise sont trop récents pour que ma tâche n'en soit pas gênée. J'ai dû, par conséquent, décliner l'offre de M. le président de la République.

...de même que M. Daladier et M. Albert Sarraut

Après avoir conféré avec M. Léon Blum au début de l'après-midi, le chef de l'Etat a offert la succession de M. Camille Chautemps à M. Edouard Daladier.

En dépit de son insistance extrêmement pressante, puisque l'entretien qu'il a eu avec le président du parti radical s'est prolongé pendant une heure et demie, le président de la République n'a pu faire revenir M. Daladier sur sa décision de consacrer exclusivement ses efforts, dans les circonstances présentes, aux problèmes de la Défense nationale.

M. Albert Sarraut mandé peu après à l'Elysée, n'a pas cru, lui non plus, devoir accepter l'offre du chef de l'Etat car il désire, a-t-il dit, continuer à poursuivre l'œuvre d'urgence de coordination en Afrique du Nord qui lui a été confiée sous le précédent ministère.

M. Georges Bonnet accepte en principe

M. Albert Lebrun a fait alors appeler M. Georges Bonnet ministre des Finances, à qui il a demandé de constituer le cabinet.

M. Georges Bonnet a quitté le palais de l'Elysée à 19 h. 40, après s'être entretenu avec le président de la République pendant une demi-heure.

Il a fait alors la déclaration suivante :

« Le président de la République a bine voulu me demander d'accepter de constituer le nouveau cabinet. Avant de lui donner ma réponse définitive, j'ai demandé à consulter diverses personnalités politiques. Je reviendrai dans la matinée de samedi lui rendre compte de mes consultations ».

Il donnera ce matin au président de la République sa réponse définitive

A 23 h., M. Georges Bonnet, recevant les journalistes au ministère des Finances, a fait la déclaration suivante :

« J'ai, comme vous le savez, été chargé par le président de la République de former le cabinet. J'ai réservé ma réponse et j'ai demandé au chef de l'Etat la liberté de procéder à un certain nombre de consultations. J'ai été reçu, après dîner, par MM. Jules Jeanneney, président du Sénat ; Edouard Herriot, président de la Chambre, et enfin par M. Camille Chautemps, président du Conseil, avec qui j'ai eu un long entretien.

« Je pense qu'après la nuit que nous avons passée, nous avons le droit de nous reposer quelque peu. Je reprendrai samedi matin mes entretiens. Je rendrai d'abord visite au président Léon Blum ; puis je verrai MM. Edouard Daladier, Joseph Caillaux, Albert Sarraut et Paul Boncour. J'espère pouvoir donner une réponse à la fin de la matinée au président de la République ».

Quelle sera l'orientation du nouveau cabinet ?

M. Georges Bonnet n'a rien laissé paraître de ses intentions en ce qui touche la composition politique qu'il entend donner à la formation gouvernementale de demain et qui dépendra des concours des différents groupes de la Chambre.

Le parti socialiste, en particulier, a décidé de réclamer pour un de ses représentants la présidence du Conseil, en faisant valoir qu'il est le plus important numériquement.

Même s'il ne doit pas persister dans cette exigence, le groupe socialiste paraît peu enclin à participer à un second gouvernement de Front populaire à direction radicale. Aussi se contentera-t-il volontiers désormais d'apporter le soutien de ses suffrages à un ministère dont le programme demeurerait conforme aux directives du Rassemblement populaire.

Dans le cas où il serait privé de la collaboration des représentants socialistes au sein du cabinet, M. Bonnet serait conduit à une combinaison à prédominance radicale, plus homogène.

Indépendamment des considérations d'ordre doctrinal, qui détermineront l'attitude des différents groupes à l'égard du nouveau cabinet, il va de soi que leur décision s'inspirera aussi du programme général qui leur sera soumis par M. Georges Bonnet.

Au Sénat, on est satisfait de voir lever « l'hypothèque communiste »

La soudaineté de la crise politique et la démission du cabinet Chautemps qui en a été la conséquence, ont causé une certaine surprise au Luxembourg.

Si, d'une façon générale, on ne dissimule pas la gravité d'une crise survenant à un moment critique, aussi bien dans l'ordre intérieur que dans le domaine de la politique étrangère, beaucoup de sénateurs et, parmi eux, de nombreux membres de la gauche démocratique, radicale et radicale-socialiste, ne seraient pas fâchés de voir, à la faveur de la crise actuelle, lever « l'hypothèque communiste » sur le gouvernement.

Dans l'ensemble, les sénateurs souhaitent naturellement une prompte solution de la crise ministérielle ; mais ils n'envisageraient pas favorablement la constitution d'un ministère de transition qui serait inapte, dit-on, à résoudre les grands problèmes posés devant le pays.

Par ailleurs, on se félicite à peu près unanimement qu'un recours éventuel au contrôle des changes paraisse exclu du domaine des possibilités prochaines. On rappelle avec quelle résolution, lors du grand débat qui s'est institué au Luxembourg au moment de la formation du cabinet Chautemps, le Sénat a écarté toute idée d'un contrôle des changes et a exigé que la défense faite au gouvernement de recourir à pareille mesure figurât expressément dans la loi qui lui délégua des pouvoirs étendus en matière financière.

Les réunions des groupes politiques

Le Comité national du Rassemblement populaire réclame un Cabinet de Front populaire

Le Comité national du rassemblement populaire a adopté l'ordre du jour suivant :

« Le Comité national du rassemblement populaire, interprète de la majorité des Français qui ont affirmé leur union sur le programme du Front populaire, affirme que le rassemblement populaire n'a pas terminé sa mission et que, devant la menace fasciste intérieure, seul un gouvernement de Front populaire, émanation du rassemblement populaire et décidé à appliquer son programme, peut répondre à la volonté clairement manifestée du pays. »

Les socialistes revendiquent la direction du futur gouvernement

Le groupe socialiste, après une brève délibération, a adopté une motion de fidélité au rassemblement de Front populaire en revendiquant la direction du futur gouvernement.

En voici le texte :

« Le groupe du parti socialiste est résolu, plus que jamais, à maintenir intacte la majorité de Front populaire que le pays a voulue pour réaliser le programme plébiscité par les élections de mai 1936. Il estime que, pour maintenir cette majorité telle que l'a formée le corps électoral, la constitution d'un nouveau gouvernement de Front populaire s'impose dans lequel, tout naturellement, la direction devra revenir, conformément à l'indication du suffrage universel lui-même, au groupe le plus important de la majorité. »

De son côté, la C.A.P. du Parti socialiste réunie vendredi soir, à 17 h., a procédé à un échange de vues sur la situation politique et a adopté à l'unanimité l'ordre du jour du groupe parlementaire. Dans un ordre du jour, elle exprime la fidélité inébranlable du parti socialiste au programme et à la politique du Rassemblement populaire.

« Le parti socialiste n'est pour rien dans les incidents parlementaires, qui, à la suite de l'agression contre le franc, ont amené la crise gouvernementale. Il est convaincu que la solution de la crise doit être recherchée dans un gouvernement de rassemblement populaire à direction socialiste. Ainsi sera respectée la volonté du suffrage universel. »

La gauche démocratique et radicale indépendante se prononce pour la concentration

Le groupe de la Gauche démocratique et radicale indépendante, présidé par M. de Chappedelaine, a émis le vœu que soit constitué un gouvernement de large concentration, à l'exception du parti communiste, qui s'est éliminé lui-même de la majorité.

L'Union socialiste reste fidèle au rassemblement populaire

Dans un communiqué, le groupe de l'Union socialiste et républicaine déclare qu'il « a toujours loyalement soutenu, sans aucune réserve, le gouvernement de rassemblement populaire et entend rester fidèle au serment fait par lui dans l'intérêt de la France et de la République. »

Chez les radicaux-socialistes

Les délégués défendront le principe de la liberté monétaire devant le Comité national de rassemblement populaire

Paris, 14 janvier. — Le groupe radical-socialiste, auquel s'étaient joints des sénateurs et des membres du Comité executif du parti, s'est réuni sous la présidence de M. Daladier.

Deux questions ont été soulevées par M. Dominique: celle de la participation du parti à la réunion du comité de rassemblement populaire prévue pour la soirée et celle du mandat à donner aux délégués du parti qui se rendraient à la réunion.

Plusieurs tendances se sont manifestées: l'une, peu favorable à la participation à la réunion, soutenue principalement par des sénateurs comme MM. Mauléon et Berthod; une autre, nettement hostile, défendue par MM. Briquet et Chauvin; une troisième, nettement favorable, celle de MM. Crutel, Keyser et Jammy Schmidt.

A l'issue de la réunion, le communiqué suivant a été publié:

« Les groupes parlementaires et le bureau du parti radical, réunis sous la présidence de M. E. Daladier, expriment leur affectueuse reconnaissance au président Camille Chautemps pour les efforts qu'il n'a cessé de déployer au gouvernement, avec autant de courage que d'intelligence, dans le sens du redressement du pays. Ils associent dans le même sentiment le président Edouard Herriot et tous les ministres radicaux. Ils affirment leur attachement au président de leur parti, M. Daladier, et soulignent, une fois de plus, le rôle primordial pour le pays, rempli par lui à la tête de la défense nationale.

» Ils ont voté à l'unanimité la motion suivante:

« Le parti, conformément aux décisions de ses congrès, déclare rester fidèle aux intérêts de la République et du pays. Il demande à tous les partis du rassemblement populaire, afin d'en assurer la cohésion et le maintien, d'observer, au Parlement et dans le pays la même attitude.

» Il donne mandat à ses délégués au Comité national du rassemblement populaire, d'y affirmer ces principes et, notamment, celui de la liberté monétaire, qui a toujours été défendu par les gouvernements successifs du rassemblement populaire. »

Une déclaration du Parti social français

Le Parti social français communique une déclaration d'où nous extrayons les passages essentiels suivants:

« Le groupe parlementaire et le bureau du parti ont été unanimes à constater:

» 1° Qu'il est impossible de rétablir l'économie, les finances du pays et de défendre la monnaie nationale dans une atmosphère de lutte civile et sous la menace perpétuelle des violations des droits du travail et de la propriété;

» Qu'on ne peut associer pour une formation gouvernementale viable, deux tendances antagonistes: le patriotisme republicain et le marxisme aux ordres de Moscou;

» 3° Que la politique extérieure doit assurer la sécurité de nos frontières et le maintien de nos alliances et amitiés;

» 4° Que la paix intérieure doit être énergiquement protégée contre la perpétuelle conspiration communiste et la propagande révolutionnaire, de même que contre toutes les campagnes terroristes et alarmistes d'où qu'elles viennent;

5° Qu'un terme doit être mis à la dangereuse agitation développée à travers nos territoires d'outre-mer;

6° Qu'on ne saurait mettre en cause les améliorations sociales obtenues par le monde ouvrier et agricole, mais qu'il convient de les aménager par une véritable charte du travail

7° Que le rassemblement populaire est une alliance contre nature et qu'il faut appeler le peuple à une nouvelle consultation électorale et à bref délai. »

Le P.S.F. termine en faisant appel au calme.

La déclaration du bureau politique du parti communiste

Après la démission du gouvernement, le bureau politique du parti communiste a adopté une déclaration dont nous extrayons ce qui suit :

« Le parti communiste français, qui s'honore d'avoir été l'initiateur du Front populaire, proclame, une fois de plus, son attachement indéfectible à l'union des forces de liberté et de paix.

« Le pays républicain attendait du gouvernement d'énergiques mesures contre ceux qui s'opposent à sa volonté légale. Il attendait d'autant plus impatiemment de telles décisions que M. Gignoux, président de la Confédération générale du patronat français se refusant à toute discussion montre sa volonté de provoquer des troubles sociaux.

« Le pays républicain attendait du gouvernement d'énergiques déclarations contre les fomenteurs de guerre civile, organisateurs d'attentats et d'assassinats dont les criminels agissements sont perpétrés de concert avec des puissances étrangères. C'est dans une telle situation que M. Camille Chautemps a fait à la Chambre de graves déclarations hostiles à la classe ouvrière et à la C.G.T., dont on connaît les efforts faits en faveur de la paix sociale dans le respect des lois.

« Le président du Conseil s'est attaqué aux travailleurs, mais il n'a rien dit contre les organisateurs de la panique financière et contre les saboteurs des lois sociales.

« Il a déclaré ne pouvoir admettre la liste de revendications constamment rappelées par le parti communiste et ne pouvoir consentir aux dépenses qu'elles impliquent ; ce qui signifiait notamment l'abandon de la retraite pour les vieux, des allocations familiales aux paysans, de la caisse contre les calamités agricoles et de la réforme fiscale.

« Le parti communiste a indiqué nettement qu'il ne pouvait souscrire à de telles déclarations.

« Le parti communiste, sûr d'interpréter la volonté du peuple, déclare qu'il ne saurait admettre la constitution d'un gouvernement comprenant des partis et des hommes n'ayant pas prêté le serment du 14 juillet 1935 ».

Une réunion du Comité national du rassemblement populaire

Paris, 14 janvier. — La réunion du Comité national de Rassemblement populaire s'est ouverte à 21 h. rue Jean-Dolent, au siège de la Ligue des droits de l'homme. Elle s'est terminée à 23 h. 45 et le communiqué suivant a été publié :

« Le Comité national a entrepris un large examen de la situation. Pour donner à cet examen la conclusion nécessaire, les délégations restent en contact avec les partis et organisations qu'elles représentent et se réuniront de nouveau le 15 janvier à 17 heures. »

REVUE DE LA PRESSE DU SOIR

De l'Intransigeant :

En somme, la leçon de l'événement est celle-ci : impossible à un gouvernement de défendre notre monnaie et d'écarter la faillite si les communistes jouent le moindre rôle, fût-ce par intermédiaire, dans les conseils. Car qu'on le veuille ou non, le franc ne se défend pas seulement de l'intérieur. Pour qu'une monnaie soit stable, il faut que l'étranger ait confiance. Il avait parfaitement confiance en M. Bonnet comme en M. Chautemps, mais pas du tout en M. Thorez.

Alors, demain, s'il veut nous sauver, le futur premier ministre sait quelle collaboration il doit écarter.

Du Journal des Débats :

A l'heure présente, il faut choisir. Si l'Etat ne se ressaisit pas, nous allons aux pires aventures et aux plus rudes épreuves. Les partis révolutionnaires ont fait preuve, depuis vingt mois, de leur incapacité et de leur faculté de nuire. Ils nous ont amenés là où nous sommes, c'est-à-dire bas. Le relèvement est possible; mais il a des conditions nécessaires. Le gouvernement qui l'entreprendra avec franchise et énergie aura toute l'opinion pour lui, y compris celle du monde ouvrier, qui en a assez des meneurs. Si la volonté, si le sens politique, si le souci du salut général vivent dans le monde dirigeant de la République, c'est le moment de montrer ces vertus efficaces.

De l'Information :

Aucun redressement n'est impossible, si l'on veut bien ne pas pratiquer la politique de l'autruche.

Comme le répétait ces temps-ci M. Paul Reynaud, il faut croire en la force de la vérité, et regarder nos difficultés en face.

Le pays est assez courageux pour apporter son aide, sans réserve aucune, à ceux qui prendront les responsabilités du pouvoir, s'il voit en eux des hommes decidés à sacrifier leur rêve intérieur à l'intérêt de la nation, et susceptibles de mériter toute sa confiance par leur caractère et leur expérience.

Il est, d'autre part, trop affaibli pour supporter de nouvelles secousses : il a besoin d'ordre pour retrouver le goût du travail, besoin de paix et de silence pour retrouver l'espérance.

Se pourrait-il qu'il eût perdé tout esprit véritablement national, tout sens de la solidarité sociale ? Se peut-il que les patrons n'osent plus entreprendre parce qu'ils auront perdu la foi en leurs collaborateurs, que les ouvriers se renferment dans la méfiance parce qu'ils redoutent désormais de perdre d'un côté ce qu'on leur donne de l'autre ? Se peut-il que les Français n'arrivent plus à se souffrir les uns les autres ? Non.

Du Temps :

Le parti socialiste s'est séparé du gouvernement, les ministres socialistes, délégués par leur parti dans le ministère, ont préféré le parti à la nation. On assurait parfois que le parti socialiste pouvait, après une série d'épreuves et d'initiations, devenir un parti de gouvernement républicain.

Aujourd'hui, la preuve est faite. Il a suffi qu'un président du Conseil radical reprît la grande tradition nationale, condamnât l'agitation révolutionnaire, renvoyât enfin le parti communiste à ses chères études, pour que le parti socialiste, se solidarisant avec ce dernier, allât le rejoindre dans l'opposition. L'équivoque est ainsi dissipée le voile déchiré, il apparaît désormais évident que dans la grande aventure du Front populaire, les partis marxistes n'ont cherché qu'à faire avancer la révolution, même au prix de la désorganisation du pays.

De La Liberté :

N'importe quelle combinaison ministérielle sans la participation des communistes est préférable au ministère à l'image du Front populaire. Les radicaux s'étaient fait scrupule de ne pas rompre la majorité. Les communistes viennent de leur rendre leur liberté. Qu'ils en profitent pour accepter les concours qui s'offrent à eux pour lutter contre le communisme.

Le pays peut se redresser rapidement à condition de montrer de l'énergie et de l'audace contre « le parti des soixante-douze Russes ». L'homme qui va être appelé au pouvoir sait contre qui il doit rassembler la nation, s'il veut la sauver.

De Paris-Soir :

Les communistes semblent avoir accepté tacitement la rupture du Front populaire.

En leur rendant leur liberté, M. Camille Chautemps a affirmé la volonté d'une large partie de l'opinion radicale de ne plus collaborer avec les communistes.

Enfin, les socialistes, en protestant tout ensemble contre l'attitude des radicaux et contre celle des communistes, ont pris nettement position en faveur du maintien de la formation politique issue des élections de 1936. Triple contradiction qui pose à la sagacité de M. Lebrun un problème difficile et d'autant plus difficile que les intérêts vitaux de la nation commandent une solution urgente.

L'AVIATEUR MOENCH tente la liaison rapide Saïgon-Paris

Saïgon, 14 janvier.— L'aviateur Moench, tentant la liaison rapide Saïgon-Paris a quitté Tansonhut à 0 h. 01 (heure locale) pour sa première étape, Calcutta.

En arrivant du Japon, hier, par le « Dartagnan », l'aviateur avait appris le décès de sa fille.

Les ventes publiques de laines

A TOURCOING

La première série des ventes publiques de 1938, s'est terminée hier vendredi, aux Magasins généraux de Tourcoing, sous le ministère de MM. E. Guéranger, P. Lapersonne et H. Perent-Grau et Dervaux, courtiers vendeurs, qui ont offert toute la journée un très beau catalogue de déchets de fabrique et de filature.

Les acheteurs étaient nombreux parmi lesquels l'élément étranger était largement représenté. Il y eut une vive compétition aux enchères et la totalité du catalogue fut adjugée à des prix en hausse sensible sur les enchères de novembre. Les mèches mérinos blanches ont atteint le prix de 33 francs ; les mèches mérinos noires et couleurs ont été particulièrement recherchées, un beau lot de mèches mérinos noires a obtenu le prix de 34,60.

DERNIÈRE HEURE

Dernières nouvelles sportives

CYCLISME

Les Six Jours de Gand

L'équipe Pellenaars-Slaats est en tête

La troisième journée des « Six Jours de Gand » a été calme jusqu'à 8 h. Avant ce moment, aucun incident de course n'a marqué la ronde et la seule animation a été produite par les sprints. Ceux de 17 heures ont été enlevés par De Kuyscher, Giorgetti, Slaats, Pellenaers, Bruneau et ceux de 19 heures sont revenus à Deneef, De Kuyscher, Verhagen, De Kuyscher et Defoordt.

Il y eut néanmoins une grosse émotion au quartier des coureurs : De Kuyscher était souffrant et le médecin lui avait recommandé d'abandonner sans délai, mais le soigneur du coureur ne fut pas du même avis, il improvisa un remède qui soulagea le coureur et celui-ci se flatta du moins provisoirement de ne pas avoir écouté le médecin.

La course s'est fréquemment animée vers 8 heures et pendant près de 2 heures, les chasses se sont succédées sans arrêt, provoquées généralement par les grandes équipes. Van Schyndel-Vandenbroeck perdirent rapidement le commandement; Buysse-Billiet les remplacèrent un moment, mais ce furent finalement Pellenaars-Slaats qui passèrent en tête au moment d'entamer la troisième journée de course. Deneef dont le co-équipier De Kuysscher n'est pas en condition, rétrograda sérieusement mais pas autant cependant que les petites équipes.

Les sprints de 22 heures ont été enlevés par Slaats, Naeye, Verhagen, Buysse et Verhagen et à l'issue de ceux-ci le classement est le suivant : 1. Pellenaars-Slaats, 122 pts; 2. à un tour, Buysse-Billiet, 126 pts; 3. Van Schyndel-Vandenbroeck, 83 pts; 4. Guimbretière-Giorgetti, 12 pts; à quatre tours : 5. Deneef-De Kuysscher, 176 pts; à huit tours : 6. Naeye-Martin, 40 pts; 7. Depauw-Bruneau, 35 pts; à 10 tours : 8. Raes-Thyssens, 31 pts; 9. Huys-Verreycken, 20 pts; à 13 tours : 10. Defoordt-Meerschaert, 33 pts; à 17 tours : 11. Debruycker-Verhagen.

BOXE

A l'Elysée-Montmartre

Paris, 14 janvier. — Vendredi soir, à l'Elysée-Montmartre, en deux reprises de deux minutes, Béghuin bat Touatty, abandon à la sixième reprise; Houssine bat Mattern, k-o. première reprise; Binasra bat Jais, abandon deuxième reprise; Steiner bat Kid Marcel aux points.

En dix reprises de 3 minutes : Momont bat Abad aux points; Max Perez et Manucacci font match nul.

A Berlin, Christofodis bat Eder

Berlin, 14 janvier. — Vendredi soir, au Sport-Palatz, le Grec Christofodis a battu l'Allemand Gustave Eder aux points.

HIPPISME

Hier, à Nice

Prix du Var (haies, à réclamer, 10.000 frs, 2.800 mètres), 9 partants. — 1er, Bellissima (Gigant); 2e, Parmelan (A. Ceres); 3e, Buland Babe (Bonaventure). — Non placés: Adelbaran II, Yerimige, Charlerol, Astucieuse et La Feuillade. — Mutuel : 18, 8, 15.50, 9.50.

Prix Saint-Bernard (steeple, 13.500 frs, 2.800 m.), 4 partants. — 1er, Kirdul (R. Dubus); 2e, Beau Pantin (T. Dunn). — Non placés : Montmajour, Ruyter. — Mutuel : 7.50, 5.5°, 7.

Prix Georges Baltazzi (steeple, handicap, 30.000 frs, 3.500 m.), 6 partants. — 1er, La Gabelle (Gleizes); 2e, Castel Gondolfo (Bonaventure). — Non placés : Dark Martel, Presbyterian, Caramel, Deucalion. — Mutuel : 14.50, 8.50, 16.

Prix des Anémones (haies, 13.500 frs, 3.000 mètres), 5 partants. — 1er, Armando (R. Lock); 2e, Marquis II (Verniere). — Non placés : Brigantin, Helliot, Nappe. — Mutuel : 19, 10.50, 18.50.

Prix de Sospel (haies, handicap, 13.500 francs, 2.800 m.), 9 partants. — 1er, Ivre le Roi (R. Bates); 2e, Attacus (Gleizes); 3e, Ange Gardien (Verniere). — Non placés : Propos Galant, Grotte de Sauge, Armeline, Spinette, Pouponne et Nebraska. — Mutuel : 32.50, 10, 13, 9.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 14 janvier.

Importations : 20.225 balles; Américain : hausse 2; Brésilien : Lausse 2; Egyptien : inchangé; upper, hausse 2.

	New-Orléans		New-York	
Terme	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible ...	8.20	8.72	8.68	8.60
Janvier	8.64	—.—	8.54	—.—
Février	—.—	—.—	8.56	8.48
Mars	8.70	8.63	8.58	8.50
Avril	—.—	—.—	8.60	8.53
Mai	8.76	8.70	8.64	8.56
Juin	—.—	—.—	8.66	8.59
Juillet	8.82	8.75	8.71	8.63
Août	—.—	—.—	8.73	8.66
Septembre ...	—.—	—.—	8.76	8.69
Octobre	8.86	8.81	8.80	8.72
Novembre	—.—	—.—	8.81	8.73
Décembre ...	8.39	8.85	8.81	8.74

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 2.000; aux ports du Golfe, 18.000; aux ports du Pacifique, 29.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 26.000; France et Continent, 10.000; Japon et Chine, 5.000.

CHANGES A L'ÉTRANGER

Londres. — Sur Paris, 150.75; sur Bruxelles, 29.555; esc. hors banque, 0 9/16; prêt à court terme, 0 1/2.

New-York. — Sur Paris, 334; sur Londres, cab. transf., 49950; sur Bruxelles, 1690.

SUCRES. — Cuba prompte livraison, 323; janvier, 227-29; mars, 229-30; mai 231-32; juillet, 232-34; septembre, 234-35; novembre, incoté. — Ventes : 21.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 14 janvier. — De nombreux operateurs se sont montrés résolus à attendre les événements avant de s'engager; et, bien que la tension provoquée par les événements de France soit relâchée, le marché a manifesté une extrême inertie. La tendance était nerveuse, mais la liste montrait en fin de séance des hausses et des baisses fractionnaires à peu près également réparties. Le total des transactions — 850.000 — était le plus faible de l'année, les affaires de la journée portèrent sur 754 valeurs, dont 248 haussèrent et 314 baissèrent, 192 restant inchangées.

Après une ouverture irrégulière et une période d'incertitude, le marché se « ramollit » graduellement; mais de faibles reculs provoquèrent des demandes et, à midi, les baisses étaient pour la plupart fractionnaires.

Les ferroviaires furent fermes en conséquence de la hausse brusque des statistiques hebdomadaires des chargements; mais les cuprifères baissèrent par suite de l'interprétation défavorable des statistiques de décembre.

Les services publics furent soutenus dans l'après-midi; et, en même temps, la déclaration faite par M. Roosevelt disant que les municipalités ne recevront pas de prêts pour l'exploitation de services publics semblait être compensée par le maintien de son attitude vis-à-vis la prétendue « sentence de mort » que contiennent à l'égard des Compagnies Holding, le « Utility Holding Company Act ».

Les valeurs d'automobiles furent soutenues, les rapports Ward évaluant à 11.000 l'augmentation de la production hebdomadaire. Ces rapports font observer que la tendance de l'industrie automobile s'est améliorée. Ferroviaires et actrices furent aussi soutenues et les cuprifères restèrent fermes en raison des perspectives d'une demande plus grande de ce métal pour le réarmement et les services publics. Les mines d'or ne maintinrent pas les hausses de la journée.

Les prix continuèrent à fluctuer de façon indécise dans d'étroites limites en fin de séance; mais le marché clôtura sur une note de fermeté.

Voici quelques cours de clôture : Anaconda : 34 3/4; Canadian Pacific : 7 3/4; Général Electric : 44; General Motors : 36 1/4; Radio Corporation: 7; Standard Oil : 49 1/2; U.S. Steel: 53.